

Saint-Lô le 10 juillet 2017

Monsieur Lucien Poirot
Association des Usagers du port de Plaisance
Place Auguste Contamine
50550 SAINT VAAST LA HOUGUE

Objet : Votre courrier RAR du 26 juin 2017

Lettre RAR : 1A 137 670 6801 5

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier recommandé en date du 26 juin 2017, j'ai l'honneur de vous communiquer les documents suivants :

Au titre de 2014 : la délibération du Conseil Départemental en date du 25 septembre 2015 approuvant le rapport d'activité de la SPL Ports Manche,

Au titre de 2015 : la délibération du Conseil Départemental en date du 30 septembre 2016 approuvant le rapport d'activité de la SPL Ports manche,


Au titre de 2016 : le rapport d'activité de la SPL Ports Manche n'ayant pas encore été présenté en séance, il ne pourra vous être communiqué qu'ultérieurement.

Concernant les autres documents comptables faisant l'objet de votre demande, ils sont consultables sur le site du Greffe du Tribunal de Coutances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean MORIN,

PDG de la SPL Ports Manche



PJ : délibérations CRAC 2014 et 2015.